

**CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES
DU LIMOUSIN**

COMMUNE D'AUBUSSON

RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES

**EXAMEN DE LA GESTION
(à compter de l'exercice 2002)**

1 - Analyse financière

Dans le prolongement du précédent rapport d'observations définitives, la chambre a examiné la situation financière de la collectivité, principalement l'équilibre financier de la commune et l'évolution de son endettement.

Les éléments caractéristiques de la situation financière sont retracés par les tableaux 1 et 2 qui figurent en annexe.

1.1 - L'évolution de l'équilibre financier de la commune

Les produits et les charges d'exploitation diminuent sur la période 2002-2005.

Ces évolutions sont notamment imputables à la création de la communauté de communes d'Aubusson et Felletin, fin 2002, et à des transferts progressifs à cet établissement public, ce qui a pu être mesuré, par exemple, avec la baisse des effectifs de la commune, la baisse consécutive des charges de personnel, et par une baisse des taux des quatre taxes locales entre 2001 et 2002 neutralisant le transfert de compétences à la communauté de communes. Ces taux sont restés inchangés au cours de la période.

Le coefficient de rigidité ² des dépenses a atteint 67 % en 2002, pour décroître un peu, jusqu'à 61 % en 2006. C'est à la fois une conséquence de l'allègement partiel de la charge de la dette et le résultat de transferts de compétences à la communauté de communes d'Aubusson-Felletin.

Constamment négative au cours de la période d'examen antérieure (1998 à 2001), la capacité d'autofinancement (CAF) de la commune était encore négative en 2002 (- 40 k€) et en 2003 (- 7 k€), ce qui signifie que ses ressources de fonctionnement ne suffisaient pas, ces années-là, à dégager des moyens propres pour investir.

² Charges de personnel plus annuité de la dette, rapportés aux recettes réelles de fonctionnement. Ce coefficient mesure la part des ressources de fonctionnement sur laquelle la commune n'a pas, ou très peu, de marge de manœuvre à la baisse.

En revanche, la commune a retrouvé une marge pour investir, en 2004, avec une CAF de 258 K€, et en 2005, une CAF de 218 K€. Avec la reprise des investissements en 2006 et de nouveaux emprunts, l'excédent brut d'exploitation a été observé à son niveau le plus bas en 2006, tandis que la capacité nette d'autofinancement revenait à 104 K€, en retrait de moitié sur les valeurs observées les deux années précédentes.

L'amélioration de la capacité d'autofinancement, de 2002 à 2005, résulte d'économies réalisées, d'un allègement de la charge financière ainsi que d'un désendettement progressif.

1.2 - L'évolution de l'endettement de la commune

En 2004 et 2005 la commune n'a pas, ou très peu, eu recours à l'emprunt ; il s'ensuit une baisse de l'encours de la dette, qui représentait 10 392 k€ au 31 décembre 2002, et 7 795 k€ au 31 décembre 2005 soit une diminution de 26 % de sa valeur initiale en 4 ans ; de même, l'annuité est passée de 1 314 k€ en 2002 à 985 k€ en 2005.

En complément, la collectivité a indiqué à la chambre que la cession d'actifs à hauteur de 240 K€ avait donné lieu à un placement financier toujours en vigueur à l'automne 2007.

De 2002 à 2005, la tendance générale est donc au désendettement : - 20 % des encours et - 28 % des annuités, avec, toutefois, une reprise à la hausse de l'annuité d'emprunt en 2006 (1027 k€).

S'agissant d'un emprunt à 50 ans, d'un capital de 305 k€, souscrit en 2003 et destiné à financer des travaux de rénovation de la voirie communale, d'enfouissement des réseaux électriques de l'éclairage public ainsi que la construction d'un chalet pour l'école de pêche, la chambre observe qu'il conduira la collectivité à s'acquitter de plus de 520 k€ d'intérêts en plus du remboursement en capital. Même si la collectivité table en l'espèce sur l'érosion monétaire pour atténuer ce coût, la chambre observe que les investissements ainsi financés seront obsolètes et auront disparus avant l'extinction du prêt qui les finance.

*
* *

En conclusion, la chambre observe que la situation financière de la commune d'Aubusson a connu une amélioration particulièrement en 2004 et 2005, mais que les résultats de 2006 montrent que cet équilibre demeure fragile. L'exécution de l'important programme de projets d'investissement devrait être strictement calée sur les possibilités offertes par la situation financière afin de poursuivre l'amélioration observée.

2 - Les zones d'activité économique

Afin de contribuer au développement économique, la collectivité a aménagé pour les revendre des zones d'activité économique, notamment la zone industrielle du Mont et le site de Beauze.

Examinant la gestion de ces opérations qui ont donné lieu à des cessions tantôt en dessous du prix de revient (établissements Puy Barret et SCI le Mont Immobilier) tantôt à des conditions plus bénéfiques pour la commune, la chambre constate l'inexistence de tout suivi permettant de réaliser le bilan des opérations entreprises. Ainsi, pour chaque zone, la collectivité devrait pouvoir établir à tout moment le niveau des dépenses engagées, le montant des recettes générées par les cessions ainsi que le stock de terrain et sa valeur de commercialisation. Pour les opérations plus anciennes, un bilan devrait également pouvoir être entrepris en termes d'emplois créés et de produits fiscaux (taxe professionnelle) perçus au regard des dépenses consenties par la commune.

Enfin, en cas de location de bâtiments pour lesquels la collectivité supporte toujours une charge d'amortissement financier, une attention particulière doit être accordée au suivi du recouvrement et, le cas échéant, aux conditions dans lesquelles se dénouent d'éventuelles cessions.

La chambre prend acte de la mise en place d'un suivi de ces opérations. S'agissant du site de Salandrouze que la commune avait envisagé d'acquérir en vue de le mettre à disposition pour accueillir une nouvelle piscine, la chambre observe, eu égard au passé industriel du site, aux charges résultant de l'achat, de la démolition et de la viabilisation du site, que le choix d'y renoncer, fait par la commune, est davantage compatible avec sa situation financière.

Délibéré par la chambre le 6 novembre 2007

Le Président



Christophe ROSENAU

ANNEXE : TABLEAUX D'ANALYSE FINANCIERE

Tableau 1 : Commune d'Aubusson - Evolution de l'équilibre financier (Années 2002 à 2006)

Exercice	2002	2003	2004	2005	variation 2005/2001	2006
70 Production des services et du domaine	324	267	334	285	- 12 %	277
73 Impôts et taxes	2 164	1 991	1 982	2 154	0 %	2 065
74 Dotations & subventions	1 984	1 797	1 792	1 726	- 13 %	2 020
75 Autres produits de gestion courante	631	632	332	304	- 52 %	340
013 Atténuation de charges	44	223	229	187	325 %	108
Produits d'exploitation (1)	5 147	4 909	4 668	4 656	- 10%	4 811
011 Charges à caractère général	927	1 065	962	974	5%	1 112
012 Charges de personnel & assimilé	2 034	1 882	1 832	1 855	- 9 %	1 902
65 Autres charges de gestion courante	761	575	634	563	- 26 %	592
014 Atténuation de produits	0	4	5	7		4
Charges d'exploitation (2)	3 722	3 526	3 434	3 399	- 9 %	3 610
Excédent brut d'exploitation (3) = (1)-(2)	1 424	1 383	1 234	1 257	- 12 %	1 201
Dotation aux amortissements (4)	146	466	173	133	- 9 %	140
Résultat d'exploitation (5) = (3)-(4)	1 278	917	1 061	1 124	- 12 %	1 061
Produits financiers (6)	0	0	1	3		6
Charges financières (7)	553	437	363	298	- 46 %	308
Résultat courant (8) = (5) + (6) -(7)	725	480	698	830	14 %	759
Produits exceptionnels (9)	22	148	305	34	55 %	95
Charges exceptionnelles (10)	84	189	139	85	1 %	160
Résultat comptable (11) = (8) -(10) + (9)	663	440	864	779	17 %	694
Capacité d'autofinancement (CAF) (12) = (11)+(4)	810	906	1 037	912	13 %	834
Annuité en capital (13)	850	913	780	694	- 18 %	729
Autofinancement net (14) = (12) - (13)	- 40	- 7	258	218	ns	104
Coefficient de rigidité des dépenses (*) de fonctionnement (*)	66,78%	65,84%	63,73%	61,14%		61,08%
Encours de la dette/recettes de fonctionnementx365 j	723	535	566	589	- 19 %	550
Annuité de la dette/recettes de fonctionnementx 365j	91	77	75	74	- 19 %	73

Source : comptes administratifs du budget principal

(*) Annuité de la dette plus charges de personnel, rapportées aux recettes réelles de fonctionnement

Tableau 2 : Commune d'Aubusson - Evolution de l'endettement, au regard de la formation du résultat cumulé (Années 2002 à 2006)

Exercice	2002	2003	2004	2005	variation 2005/2001	2006	2006 y compris restes à réaliser
Section de fonctionnement							
dépenses	4 611	5 951	4 924	3 997	- 13 %	4 218	4 218
recettes	5 245	6 319	5 491	4 829	- 8 %	5 109	5 109
résultat de fonctionnement (1)	634	368	567	833	31 %	891	891
Section d'investissement							
dépenses	2 042	3 480	2 809	1 645	- 19 %	2 358	4 015
recettes	1 768	4 356	2 204	1 272	- 28 %	2 257	3 564
dont emprunts	793	605	3	4	- 100 %	608	1 208
résultat d'investissement (2)	- 274	876	- 606	- 373	36 %	-101	- 450
Résultat global(3)=(1)+(2)	360	1 244	- 39	460	28 %	790	441
Part affect à l'investissement (4)	463	655	0	649	40 %	749	749
résultat cumulé(5)= 5(n-1)+(3)-(4)	- 2	587	548	358		41	- 267
Encours de la dette	10 392	9 261	8 511	7 795	- 25 %	7 696	8 296
Annuité de la dette	1 314	1 336	1 129	985	- 25 %	1 027	ns
Encours de la dette/recettes de fonctionnementx365 j	723	535	566	589	- 19 %	550	593
Annuité de la dette/recettes de fonctionnementx 365j	91	77	75	74	- 19 %	73	ns

Source : comptes administratifs du budget principal